

## Comment limiter en amont les sources possibles de conflit:



#### Stratégie du Département du Travail Néo Zélandais

Craig Armitage *Adjoint au Directeur Général du Département du Travail* 



### Les grands points de la présentation

Ma présentation insistera sur

- Les règles pour gérer les conflits
- Les possibilités de réduire les conflits en utilisant le système mis en place pour leur résolution
- Les programmes conçus pour favoriser un dialogue social plus efficace



#### Le cadre réglementaire en Nouvelle Zélande

- La Loi de 2000 sur les relations du travail
- Reconnaissance du droit de grève ainsi que du lock out
- Négocier avec bonne foi
- Obligation de préavis dans les secteurs stratégiques
- Procédés de résolution des conflits et des plaintes



# Possibilités en matière de résolution des conflits

- Proposer un continuum de services pour résoudre les conflits
- Diminuer le coût de la résolution des conflits
- Réduire la gravité des litiges



### La médiation dans les conflits liés à la négociation collective

- Différents services de médiation proposés en prévention ou durant le conflit
  - Préparer à la négociation
  - Préavis en cas d'action de grève ou de lock-out
  - Assistance en médiation pour une partie ou pour l'ensemble d'un conflit
  - Compte-rendu après les négociations



#### L'Autorité des Relations du Travail

- Une Autorité avec des pouvoirs d'investigation
- Proposant de l'assistance aux parties dans quelques cas difficiles et qui durent





#### Le Tribunal du Travail

#### Une Cour supérieure spécialisée qui peut

 Statuer pour rétablir le droit, y compris par le biais d'injonctions et d'amendes, en matière de grèves et de lockouts (illégaux)



#### Outils pour construire le dialogue social

- Centre de ressources partenarial
- Fonds d'éducation aux relations collectives

